



Duplicata facture pompes funebres suite au deces de mon pere

Par **JOANNA**, le **06/06/2009** à **03:50**

Bonjour,

Je fais appel a vous car je ne sais plus à quels saints me vouer, les pompes funebres refusent de me donner une copie de ses funerailles, car soit disant ils sont dans le secret professionnel, la facture a ete edité au nom de mon frere, et je voulais avoir un apercu de toutes les prestations et ils s opposent fermement a m en remettre une copie malgre qu'elle ne soit pas a mon nom mais a celui de mon frère, et j'ai des problemes avec mes freres, par quelle voie puis je en obtenir une copie, je tiens quand meme a vous préciser que ce n est pas mon frère qui a régler ces obsèques mais ce qui y avait sur le compte de mon défunt papa, j'en peux plus, j'ai quand meme le droit d'avoir une copie car j'ai besoin de savoir le detail de tout.

Merci bcp par avance de votre aide?

Très cordialement

JOANNA

Par **Marion2**, le **06/06/2009** à **08:16**

Bonjour,

Un notaire va t'il s'ocuper de la succession ? Si oui, vous demanderez au notaire copie de cette facture.

Cordialement.